

Glissantes et diphtongues en français laurentien

Marie-Hélène CÔTÉ
Université de Lausanne

Cette contribution porte sur la description et l'analyse de la distribution des glissantes [j w ɥ] en français laurentien, une variété où la diérèse est nettement plus fréquente que dans les usages standard décrits dans la littérature. Trois catégories de glissantes ont été identifiées et leur analyse repose sur un inventaire phonémique enrichi de quatre diphtongues ascendantes, mais qui exclut /ɥ/, et sur l'alternance entre les glissantes et les voyelles fermées correspondantes interprétée comme le résultat d'une réduction phonétique plutôt que comme un processus phonologique¹.

1. INTRODUCTION

Les glissantes posent à la phonologie segmentale des problèmes particuliers, reliés à deux enjeux : leur affiliation syllabique et leur relation aux voyelles fermées correspondantes (Levi 2011). En français, des formes comme *pied* [pje], *fouet* [fwɛ] et *puis* [puj] soulèvent un éventail de questions :

- La glissante fait-elle partie de l'attaque ou du noyau de la syllabe, voire des deux? Si elle apparaît dans l'attaque, le français doit-il admettre des attaques à trois éléments dans des formes comme *truie* [truji]? Si elle apparaît dans le

¹ Je remercie Marianne, ma guide et amie depuis mon arrivée à Lausanne. Je reconnais aussi la contribution financière du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (subvention 435-2012-1412, 2012-2017).

noyau, le français doit inclure un certain nombre de diphtongues comme [ɥi].

- Les glissantes [j w ɥ] sont-elles sous-jacentes ou dérivées des voyelles fermées correspondantes /i u y/? La représentation lexicale de *pied*, réalisé [pje], serait-elle donc /pje/ ou /pie/? En faire des segments dérivés permet de simplifier l'inventaire phonémique de la langue. Si au contraire on accorde un statut phonémique aux glissantes, il faut soit les inclure à l'inventaire consonantique, soit ajouter des diphtongues à l'inventaire vocalique. Sur ce point, les descriptions et analyses du français privilégient l'option consonantique, considérant que les diphtongues ont disparu de la langue comme le note le *Petit Robert* à l'entrée du mot « diphtongue » :

En français, ni les voyelles en hiatus (ex. chaos), ni les successions voyelle/semi-consonne (ex. travail), ni les successions semi-consonne/voyelle (ex. oui) ne sont des diphtongues (Robert 2017).

Levi (2011) distingue deux types de glissantes dans les langues du monde : les glissantes dérivées des voyelles fermées, qui se comportent comme des voyelles, et les glissantes sous-jacentes, qui se comportent comme des consonnes. Une glissante n'est donc ni une semi-consonne, ni une semi-voyelle (deux termes que nous n'adopterons d'ailleurs pas) : elle est consonne *ou* voyelle, dépendant des langues et des contextes. Certaines langues n'ont que des glissantes consonantiques (donc sous-jacentes)², d'autres que des glissantes vocaliques dérivées de voyelles fermées (p. ex. le latin, le sanscrit et le matumbi). Mais les deux types de glissantes coexistent souvent au sein d'un même système; Levi (2011) donne le karuk, le

² Levi distingue ici deux types de langues. Dans de très rares cas, comme celui du Deg Xenag, l'inventaire comprend des glissantes mais pas les voyelles fermées correspondantes. Le type plus fréquent, illustré par le yawelmani, le turc et le tahltan, comprend à la fois des glissantes consonantiques et des voyelles fermées, ces dernières toujours réalisées comme des voyelles.

peul et le pachto en exemples. En français, il est certain que certaines glissantes sont dérivées des voyelles fermées, mais le sont-elles toutes? Les réponses divergent – oui pour Schane (1968) ou Klein (1991), non pour Martinet (1933). Les ouvrages à visée plus descriptive tendent à intégrer trois glissantes /j w ɥ/ à l'inventaire des consonnes, même si cette décision est parfois présentée comme essentiellement pratique :

There are, in fact, strong arguments in favour of the view that they should be classified not as phonemes but as semi-consonantal allophones of the vowels /i/, /y/ and /u/. However, for our immediate practical purposes it is more convenient to treat them as phonemes (Price 2005, 27).

L'analyse du français est rendue plus complexe par la variation qui caractérise le comportement des glissantes, à la fois à l'intérieur d'une variété donnée (p. ex. Klein 1991 pour les usages parisiens) et entre les variétés de français. L'objectif de cette contribution est d'éclairer la nature des glissantes par les données du français laurentien³. Nous identifierons trois sources de glissantes⁴ : les glissantes consonantiques sous-jacentes /j w/, les glissantes faisant partie de diphtongues ascendantes sous-jacentes /w_a w_a w_{ɛ̃} ɥ_i/ et les glissantes issues de la réduction phonétique de séquences voyelle fermée + voyelle. Plusieurs corollaires de cette catégorisation s'écartent des descriptions et analyses classiques. Nous rejetons ainsi non seulement l'hypothèse que toutes les glissantes sont dérivées de voyelles fermées, mais également le processus phonologique de

³ Le français laurentien correspond à l'une des deux variétés de français qui se sont développées historiquement au Canada, l'autre étant le français acadien. Le français laurentien est la variété parlée dans l'ensemble du Québec, à l'exception de quelques communautés maritimes à l'est de la province, et dans les provinces canadiennes plus à l'ouest. Sur le terme « laurentien », par opposition à « québécois » ou « canadien », voir Côté (2012).

⁴ Nous excluons ici les glissantes qu'on peut percevoir comme deuxième élément de diphtongues descendantes et qui sont considérées comme des variantes des voyelles longues (p. ex. *fête* [fɛ̃t]).

semi-vocalisation invoqué pour rendre compte d'alternances du type *scie* [si] – *scier* [sje]. L'inventaire phonémique se distingue à la fois par l'exclusion de /ɥ/ et par l'inclusion de diphthongues.

La présentation des éléments de base de la distribution des glissantes en français « de référence » (section 2) nous permettra d'apprécier la spécificité des données laurentiennes (section 3) et l'analyse qui en sera proposée (section 4). La conclusion offrira quelques considérations générales sur la variation en français et l'organisation de la composante phonique du langage, deux questions auxquelles Marianne Kilani-Schoch a consacré une partie de ses travaux, à travers l'étude des variétés de Suisse romande (Schoch 1980) ou ses contributions au cadre de la linguistique naturelle.

2. LES ÉLÉMENTS DE BASE DU DÉBAT

Le débat sur l'analyse des glissantes en français repose sur un ensemble de généralisations distributionnelles qui établissent les contextes dans lesquels les glissantes peuvent faire surface. On observe les glissantes dans deux grandes catégories de contextes : en position post-vocalique et en position non post-vocalique, donc post-consonantique ou à l'initiale de mot. Les tableaux 1 (p. 45) et 2 (p. 48) présentent ces deux catégories de contextes, en précisant les restrictions segmentales ou morphologiques qui peuvent s'appliquer. Ces généralisations représentent une version idéalisée du français « de référence », dont nous verrons qu'elle ne correspond pas toujours à la réalité des faits (voir notamment Klein 1991 et Kelly 2015).

En position non post-vocalique (tab. 1), les glissantes sont toujours suivies d'une voyelle. Il faut distinguer ici deux contextes segmentaux, selon que les glissantes sont précédées ou non d'un groupe obstruante + liquide (correspondant aux colonnes dans le tableau 1), et trois contextes morphologiques, selon que la glissante est ou non précédée ou suivie d'une frontière de morphème (correspondant aux lignes dans le tableau 1). En début de mot et après une ou deux consonnes qui ne correspondent pas à une séquence obstruante + liquide (colonne de gauche), il n'y a pas de contraintes

sur l'apparition des glissantes; c'est le cas en particulier des glissantes initiales (1), des glissantes dans des séquences C_V intramorphémiques (2) et des glissantes finales de morphème qui alternent avec des voyelles fermées (3). Seul [j] apparaît cependant précédé d'une frontière de morphème (4).

	#_V, C_V	OL_V
_V	(1) <i>yéti</i> [jeti] – <i>ouate</i> [wat] – <i>huile</i> [ɥil] (2) <i>pied</i> [pje] – <i>fouet</i> [fwɛ] – <i>duo</i> [dɥo]	(5) [wa] <i>trois</i> [trwa] [wɛ̃] <i>groin</i> [grwɛ̃] [ɥi] <i>bruit</i> [brɥi]
_+V	(3) <i>scier</i> [sj+e] (vs <i>scie</i> [si]) <i>jouer</i> [ʒw+e] (vs <i>joue</i> [ʒu]) <i>suer</i> [sɥ+e] (vs <i>sue</i> [sy])	—
+_V	(4) Seulement [j] : <i>couliez</i> [kul+je]	—

Tableau 1 : Généralisations distributionnelles des glissantes en position non post-vocalique (O = obstruante, L = liquide, # = frontière de mot, + = frontière de morphème).

Après une séquence obstruante + liquide (colonne de droite), seules les combinaisons [wa wɛ̃ ɥi] sont possibles en position intramorphémique (5); [j] n'y est donc jamais observé. Dans toute autre combinaison, c'est plutôt la voyelle fermée correspondante qui fait surface à la place de la glissante, comme dans *brio* [brio] *[brjo], *brouette* [bruet] *[brwet] et *cruel* [kryɛl] *[krɥɛl]⁵. Avant ou après une frontière de morphème, aucune glissante ne fait surface après un groupe obstruante + liquide. Les voyelles fermées finales de morphème n'alternent plus avec les glissantes correspondantes, comme l'illustrent *trier* [tri+e] *[trj+e], *trouer* [tru+e] *[trw+e] et *influer* [ɛ̃fly+e] *[ɛ̃flɥ+e]. On notera notamment le contraste entre *troua*

⁵ On ignorera ici des glissantes dites de transition, par exemple dans *brio* [brijo]. On considère généralement qu'un [j] de transition apparaît automatiquement entre [i] et une voyelle, alors que le [w] de transition est variable après [u] et [ɥ] exclu après [y].

[tru+a] *[trw+a] et *trois* [trwa]. À l'initiale de suffixe, un [i] est inséré devant la glissante, comme dans *semblez* [säbl+ije]⁶.

Il n'y a pas, dans les contextes du tableau 1, d'opposition entre les glissantes et les voyelles fermées, dont la distribution est déterminée par le contexte morphologique et segmental. Cela a justifié les analyses où toutes les glissantes sont dérivées de voyelles fermées sous-jacentes par un processus de semi-vocalisation. L'application de ce processus mène à la synérèse (la prononciation d'une séquence voyelle fermée + voyelle en glissante + voyelle), sa non-application à la diérèse (la prononciation telle quelle d'une séquence voyelle fermée + voyelle). Les glissantes sont donc absentes de l'inventaire phonémique. La semi-vocalisation a lieu dans tous les contextes voyelle fermée + voyelle, sauf après les séquences obstruante + liquide (selon la contrainte dite *OLG, qui exprime l'impossibilité d'attaques obstruante + liquide + glissante). Les suites obstruante + liquide ne peuvent être suivies d'une glissante que dans les combinaisons [wa wẽ ɥi] en position intramorphémique, ce qui soulève la question du statut particulier de ces séquences, qui correspondent à des diphtongues historiques et aux « diphtongues de forte cohésion » de Klein (1991). On peut en effet supposer que la glissante dans ces trois séquences fait partie d'un noyau complexe et non de l'attaque, ce qui explique qu'elles puissent, comme tout autre voyelle, apparaître après des attaques complexes obstruante + liquide. Dans les séquences glissante + voyelle autres que [wa wẽ ɥi], la glissante est intégrée à l'attaque et l'impossibilité de formes comme *[brjo] découle de l'exclusion d'attaques triconsonantiques du type obstruante + liquide + glissante.

Les glissantes à l'initiale exposent par ailleurs la distinction entre des glissantes « consonantiques » et des glissantes « vocaliques » au

⁶ Selon Lyche (1979), certains locuteurs acceptent des formes comme *semblez* [säblje], sans l'insertion du [i], alors *qu'oubliez* [ublje] ne peut pas être prononcé *[ublje]. Dans le premier cas, /j/ fait partie du suffixe et [i] est inséré après un groupe obstruante + liquide; dans le second, /i/ fait partie de la racine verbale et ne peut être omis, alors que [j] est une glissante de transition.

regard des processus de sandhi externe du français : *watt* et *huis clos* ne font ni la liaison, ni l'élision (*le huis clos*, *les watts* [lewɑt], alors que *oie* et *huile* déclenchent les deux processus (*les [z]oies*, *l'huile*). Les premiers se comportent comme *tapis*, les seconds comme *ami*. La distinction entre les glissantes dans le noyau et dans l'attaque de la syllabe pourrait encore ici être invoquée : les glissantes en attaque bloquent la liaison et l'élision, alors que les glissantes dans le noyau se comportent comme des voyelles initiales. Le problème, comme le note Klein (1991, section 8.2.3), est que les séquences glissantes + voyelles vocaliques à l'initiale du mot ne correspondent pas nécessairement à celles permises après des groupes obstruante + liquide. Ainsi, [jɔ] se comporte comme une voyelle dans *iode* (*l'iode*, *les [z]iodes*) ce qui justifierait la syllabation de [j] dans le noyau, mais [jɔ] reste quand même exclu après obstruante + liquide, comme dans *brioche* [briɔʃ] *[brjɔʃ].

En position post-vocalique (tab. 2, p. 48), on peut distinguer trois contextes segmentaux, selon que la glissante est finale de mot ou suivie d'une consonne ou d'une voyelle. Dans tous les cas, [j] est la seule glissante productive et [ɥ] est exclue; [w] n'apparaît qu'en position intervocalique. Le point essentiel ici est le contraste observé entre [i] et [j] en fin de mot et, de façon moins nette, devant consonne : aux paires *ail-hai* et *paye-pays*, on peut ajouter *abeille-abbaye*.

Ces oppositions ne s'accordent pas avec l'hypothèse que toutes les glissantes sont dérivées de voyelles fermées. Martinet (1933), par exemple, en conclut que /j/ doit être intégré à l'inventaire phonémique. Il considère cependant que la distribution de /j/ se limite aux contextes du tableau 2, les [j] du tableau 1 (p. 45) étant issus de /i/. Mais d'autres auteurs ont maintenu l'exclusion de glissantes phonémiques par l'introduction de la syllabation dans le lexique – /i/ associé au noyau dans *hai*, mais à la coda dans *ail* (Kaye & Lowenstamm 1984; Klein 1991) – ou par une analyse plus abstraite qui fait dériver les [j] du tableau 2 d'une séquence sous-jacente /li/ (Schane 1968).

V_#	Opposition entre [j] et [i] : <i>ail</i> [aj] vs <i>hai</i> [ai] – <i>paye</i> [pɛj] vs <i>pays</i> [pɛi]
V_C	Opposition entre [j] et [i] : <i>mailleton</i> [majtɔ̃] vs <i>Maïte</i> [maite], <i>Haïti</i> [aiti]
V_V	[j] : <i>billet</i> [bijɛ], <i>briller</i> [brije] [w] : <i>ouaouaron</i> [wawarɔ̃], <i>hawaïen</i> [awajɛ̃]

Tableau 2 : Généralisations distributionnelles des glissantes en position post-vocalique.

3. LES DONNÉES DU FRANÇAIS LAURENTIEN

Les généralisations empiriques exposées dans la section précédente n'ont pas toujours en réalité le degré de systématisme qu'on leur accorde. C'est surtout le cas des généralisations (2) et (3) dans le tableau 1, les glissantes alternant avec les voyelles fermées dans le contexte C_V (p. ex. *muette* [mɥɛt] ~ [myɛt], *nouer* [nwe] ~ [nue]). Klein (1991) et Kelly (2015) décrivent certains usages hexagonaux et relèvent les facteurs segmentaux et syllabiques qui favorisent la synérèse ou la diérèse, parmi lesquels l'identité même de la glissante : la synérèse obéit à la hiérarchie [j] > [w] > [ɥ], ce dernier segment étant le plus susceptible d'alterner avec sa voyelle correspondante [y], surtout dans les contextes dérivés (p. ex. *suer* [sɥ+e] ~ [sy+e]).

Dans d'autres variétés, la synérèse est beaucoup moins régulière ou elle n'obéit pas de la même façon aux contraintes exposées dans le tableau 1, à savoir la structure morphologique et la présence d'un groupe obstruante + liquide; voir notamment Durand & Lyche (1999) pour le français du midi. En Suisse romande, on note une plus forte tendance à la diérèse (p. ex. Andreassen et Lyche 2009). Certaines données de l'enquête de Schoch *et al.* (1980) montrent par exemple qu'une forte majorité d'informateurs distinguent *noua* de *noix*; à l'inverse, une majorité d'informateur confondent *ciller* et *scier*. Les deux cas suggèrent la diérèse dans *noua* et *scier*, contrairement à la généralisation (3) du tableau 1 (p. 45).

Nous procéderons ici à l'examen des glissantes dans une autre variété régionale, le français laurentien, qui se distingue de la variété (idéalisée) décrite plus haut sur un certain nombre de points. Ces données déboucheront sur une autre vision du statut des glissantes.

Comme dans d'autres variétés de français, la synérèse est systématique avec les séquences intramorphémiques [wa], [wɛ̃] et [ɥi], y compris après les groupes obstruante + liquide (p. ex. *croix*, *groin*, *truie*). Il faut cependant ajouter à cette liste la séquence [wa], qui s'oppose à [wa]. Le contraste entre [wa] et [wa] s'observe tant en syllabe finale fermée (p. ex. *boîte* [bwat] vs *boite* [bwat]) qu'en syllabe finale ouverte (p. ex. *trois* [trwa] vs *Troie/Troyes* [trwa], *mois* [mwa] vs *moi* [mwa], *schwa* [jwa] vs *choix* [jwa]). Mais, comme [wa], [wa] fait synérèse après obstruante + liquide (p. ex. *cloître* [klwatɾ], *gloire* [glwar]).

Dans les séquences autres que [wa wa wɛ̃ ɥi], la synérèse est très variable et dépend de la nature des consonnes précédentes, de l'identité des voyelles, du nombre de syllabes et de la structure morphémique. La hiérarchie [j] > [w] > [ɥ] s'applique ici aussi, tant en position intramorphémique qu'aux frontières de morphèmes. La synérèse est ainsi plus fréquente dans *miette* que dans *muette*, *mouette* occupant une position intermédiaire; *scier*, *jouer* et *suer* suivent la même progression.

On note cependant deux facteurs qui déclenchent la diérèse de façon très régulière. D'une part, la synérèse est quasiment exclue avec [ɥ], peu important les autres éléments du contexte⁷. Cette glissante se limite donc essentiellement à [ɥi] en français laurentien. D'autre part, la synérèse est nettement favorisée devant une frontière suffixale (contexte 3 du tableau 1). Les racines verbales se terminant par une voyelle fermée sont donc plus stables, les verbes du type *scier*, *jouer* et *suer* favorisant les formes [si], [ʒu] et [sy] plutôt que les alternances [si] ~ [sj], [ʒu] ~ [ʒw] et [sy] ~ [sɥ] (une

⁷ Les seules formes que j'aie identifiées dans mon propre parler, qui permettent régulièrement la synérèse avec [ɥ], sont les variantes de *continuer*. Notons que la longueur du mot favorise la synérèse.

forme comme [sye] étant d'avance presque écartée par l'exclusion générale de la synérèse avec [y]).

Les données de la partie laurentienne du projet PFC⁸ (Durand, Laks & Lyche 2009; Côté 2014) confirment ces deux tendances. La liste de mots contient notamment les formes *miette*, *muette*, *mouette*, *nier*, *scier* et *relier*. Alors que les formes *miette* [mjɛt] (synérèse) et *muette* [myɛt] (diérèse) sont quasi-systématiques pour les presque 350 locuteurs laurentiens dont les données ont jusqu'à présent été transcrites, *mouette* alterne largement entre [mwɛt] et [muɛt]. Quant aux formes dérivées *nier*, *scier* et *relier*, elles présentent une large majorité de prononciations avec diérèse, même si [j] est par ailleurs la glissante qui favorise le plus la synérèse.

Les autres facteurs qui déterminent le choix de la synérèse ou de la diérèse sont le nombre de syllabes, la nature des consonnes précédant la glissante (ou voyelle fermée) et la nature de la voyelle suivante. Plus les formes sont longues, plus la synérèse est facilitée; elle s'appliquera donc avec une fréquence décroissante dans *amplifier* > *méfier* > *fier* et *désavouer* > *avouer* > *vouer*. Les consonnes sourdes semblent également favoriser la synérèse plus que les consonnes voisées (p. ex. *fouette*, *chouette*, *couette* > *mouette*, *doué*, *alouette*), mais une étude plus ciblée est nécessaire pour établir les tendances segmentales à l'œuvre dans l'alternance entre synérèse et diérèse en français laurentien.

La plus grande tendance à la diérèse observée en français laurentien, par rapport aux usages de la France non-méridionale décrits dans Lyche (1979), Klein (1991) ou Kelly (2015), accentue le contraste entre les séquences [wa wa wɛ ɥi], où la synérèse est

⁸ Ce projet vise notamment la constitution d'un corpus de français parlé, dans sa diversité géographique, générationnelle et stylistique. Chaque « point d'enquête » dans le monde francophone comprend une douzaine de locuteurs, également répartis entre hommes et femmes et trois générations. Chaque participant effectue quatre tâches : lecture d'une liste de mots et d'un texte, entrevue avec un enquêteur et conversation libre, le plus souvent avec une personne familière de la même communauté.

systématique, et toutes les autres séquences. Ainsi, si *doigt* est toujours prononcé [dwa], il s'oppose à *doué* dans la variété laurentienne, où la réalisation [due] est plus fréquente, mais moins dans les usages européens mentionnés, où la diérèse [dwe] domine.

Une autre caractéristique laurentienne porte sur les glissantes initiales. En plus des glissantes consonantiques et vocaliques, on note une troisième catégorie de glissantes initiales, qu'on appellera les « fausses glissantes ». Contrairement aux deux autres catégories de glissantes, qui se réalisent toujours comme glissantes, mais se distinguent dans leur comportement par rapport aux processus de sandhi externe, les fausses glissantes se réalisent soit comme glissante soit comme voyelle fermée, dépendant du contexte précédent. Le mot *ouest* illustre ce comportement. S'il est précédé d'une voyelle, *ouest* est prononcé [west], avec synérèse, comme dans *et ouest* [estewest]. Après une consonne, par contre, *ouest* est plutôt réalisé en deux syllabes et voyelle initiale [uɛst], comme dans *à l'ouest* [aluɛst]. Après une pause, la prononciation apparaît plus variable. De tels mots sont à analyser comme des mots à voyelle initiale, voyelle qui tend à se consonantiser en l'absence d'une autre consonne.

Milner (1973, 151) évoquait déjà ce type d'alternance, mais il en faisait une caractéristique de l'ensemble des glissantes initiales vocaliques. À l'inverse, Klein (1991, 168) considère cette alternance marginale et ne cite que le mot *hier* pour l'illustrer. Nos propres intuitions en français laurentien nous amènent clairement à établir que les glissantes vocaliques, du point de vue des phénomènes de sandhi, forment en fait deux classes, selon que la glissante alterne ou non avec la voyelle fermée correspondante en fonction du contexte.

Un résultat particulièrement révélateur de cette nouvelle répartition des glissantes initiales est que les véritables glissantes vocaliques (celles qui n'alternent pas avec la voyelle fermée) apparaissent uniquement dans les diphtongues de forte cohésion [wa wa wɛ̃ ɥi] : *oiseau*, *oie*, *oisif*, *Oise*, *oint*, *oindre*, *huître*, *huile*, etc. Toutes les autres glissantes initiales sont consonantiques ou fausses. En particulier, toutes celles décrites comme vocaliques dans la littérature,

mais qui n'impliquent pas une des quatre diphtongues de forte cohésion, ont quitté le domaine des glissantes vocaliques pour rejoindre une des deux autres catégories : *ouate*, *iota*, *hiatus*, *hyène* sont catégoriquement consonantiques, *ouest*, *iode*, *ouïe*, *ion* sont de fausses glissantes⁹. *Hier*, et possiblement *hiéroglyphe*, alternent entre les catégories consonantique et fausse, comme en témoignent des alternances du type *que hier* [kœjɜr] ~ *qu'hier* [kijɜr]¹⁰ (possiblement réduit à [kjɜr], phénomène sur lequel nous reviendrons). Le français laurentien établit donc un strict parallèle entre les séquences glissante + voyelle permises après les groupes obstruante + liquide (donc qui violent la contrainte *OLG) et celles à l'initiale du mot qui se comportent comme des voyelles en regard des processus de sandhi externe, mais sans alternance entre la glissante et la voyelle fermée correspondante.

Un mot enfin sur les glissantes en position post-vocalique (tab. 2. p. 48). Le français laurentien maintient l'opposition entre [j] et [i], comme dans *paye* vs *pays* et *aïl* vs *haï*. De façon plus marginale, il distingue aussi [u] et [w]; on trouve la séquence [au] dans *caoutchouc* et *août* lorsque prononcé [au], alors que [aw] apparaît dans *ciao* [tʃaw], *chow-chow* [tʃawtʃaw] ou l'interjection de douleur [aw].

4. ANALYSE

Cet ensemble de faits peut être généré par une analyse essentiellement phonémique ou lexicale, qui introduit deux glissantes et

⁹ La seule exception apparente à cette généralisation est le mot *yeux* [jø], qui ne comporte pas une des quatre diphtongues de forte cohésion, mais où [j] n'est ni une glissante consonantique, puisqu'elle déclenche la liaison, ni une fausse glissante, puisque la prononciation [iø] est exclue. En fait, nous pouvons considérer que [j] ici n'est pas réellement une glissante initiale : la forme étant presque invariablement prononcée [zjø], il y a tout lieu de croire qu'elle est lexicalisée sous cette forme (d'où les dérivés *zyeuter* et *entre quatre-z-yeux*).

¹⁰ Le symbole [ɜ] correspond à la voyelle de *fête* et il est utilisé de préférence à [ɛ:] en raison de son timbre spécifique, différent de [ɛ], en français laurentien.

quatre diphtongues dans l'inventaire phonémique, mais se passe de tout processus de semi-vocalisation phonologique.

Nous prenons pour acquis, suivant Martinet (1933), que l'opposition [i]-[j] justifie la présence d'un phonème /j/. La même logique s'applique en français laurentien à /w/. Par ailleurs, en position non post-vocalique, on peut distinguer trois types de glissantes :

(1) Les glissantes dans les séquences [wa wa wẽ uɨ], où la synérèse est systématique, y compris après les combinaisons obstruante + liquide. Lorsqu'elles sont à l'initiale du mot, ces glissantes se comportent comme des voyelles par rapport aux processus de sandhi (ex. *l'oie, les huitres*)¹¹. L'hypothèse qui s'impose est qu'il s'agit de diphtongues. L'idée est ancienne, mais on a considéré que ces diphtongues étaient dérivées de séquences du type /u/ + /i/ ou /y/ + /i/. Nous proposons plutôt que ces diphtongues sont sous-jacentes et qu'elles doivent être intégrées comme telles à l'inventaire des phonèmes vocaliques du français laurentien. Deux arguments peuvent être avancés.

¹¹ Deux mots contenant la séquence [uɨ] bloquent les processus de sandhi externe : *huit* et *huis clos*. Nous supposons que, comme les autres voyelles, les diphtongues peuvent admettre des exceptions dites « à h aspiré ». Cette solution s'écarte de celle de Kaye & Lowenstamm (1984) et Encrevé (1988, 200), qui place la glissante en position d'attaque. Cette option nous paraît difficile à défendre, au moins dans la variété laurentienne, car ce seraient les deux seuls mots où [u] apparaîtrait séparément de la diphtongue [uɨ] (hors contexte de réduction phonétique discuté ci-bas). À l'inverse, le concept de mot « à h aspiré » est déjà bien établi pour les voyelles, dont les diphtongues font partie. Une différence entre des mots comme *haut* et *huit* est que le second admet plus facilement la chute d'un schwa précédent : *de haut* [dœo] *[do], *de huit* [dœuit] [dɥit]. C'est cette différence qui a motivé le rejet de l'analyse « h aspiré » pour *huit* et *huis clos*. *De haut* peut cependant être produit [dʔo] et on peut considérer que la différence entre *haut* et *huit* n'est qu'apparente : le coup de glotte joue le même rôle que la glissante en permettant une coupure (syllabique ou autre) entre la consonne précédente et la voyelle ou diphtongue initiale.

Premièrement, comme nous le verrons, aucune autre séquence glissante + voyelle ne se comporte comme une diphtongue. Il faut donc soit postuler un processus de diphtongaison systématique qui s'applique uniquement à ces séquences, soit accepter l'autonomie phonémique de ces diphtongues. Je ne vois aucun avantage conceptuel à la dérivation et favoriserai l'approche la plus directe et transparente, dans le sens où le comportement unitaire de ces séquences découle naturellement de leur statut unitaire dans le système phonologique.

Deuxièmement, le statut sous-jacent de /wa/ et /wa/ et leur autonomie par rapport à /a/ et /a/ expliquent des faits indépendants du comportement des glissantes. D'une part, l'opposition entre /a/ et /a/, bien établie en syllabe finale fermée (*patte* vs *pâte*) ou en syllabe non finale (*Pâquet* vs *paquet*), est neutralisée en finale de mot en faveur de la voyelle postérieure. On a donc *rate* et *chatte* [a], mais *rat* et *chat* [a]. Les seules formes où l'on trouve /a/ en finale absolue (donc à l'exclusion des proclitiques comme *ma* qui ne sont jamais en position finale) sont des mots impliquant la réduction (ex. *papa*, *caca*, etc.) et l'enclitique *la* (ex. *prends-la*). Mais cette neutralisation ne s'applique précisément pas aux formes en [wa] ~ [wa], pour lesquelles le contraste est maintenu en fin de mot (p. ex. *Troie* vs *trois*, *moi* vs *mois*). Les formes en [wa], beaucoup plus fréquentes que celles en [wa], ne montrent aucune tendance à la postériorisation. Si les séquences [wa] étaient issues de combinaisons /w/ + /a/ ou /u/ + /a/, on s'attendrait à ce qu'elles se comportent comme les autres mots en /a/ par leur réalisation [a], ce qui n'est pas le cas. D'autre part, les diphtongues /wa/ et /wa/ connaissent plusieurs variantes qui leur sont spécifiques et qui ne concernent pas /a/ et /a/ (Picard 1974; Walker 1984). Pour [wa] : [we we e ε ɔ], comme dans *moi* [mwe], *poil* [pwɛl], *crois* [kre], *droit* [dret], *poigné* [pɔɲe] respectivement; pour [wa] : [wɜ, we, ɜ], comme dans *boîte* [bwɜt], *boire* [bwer], *croire* [krɜr].

(2) Les glissantes dans des séquences autres que [wa wa wɛ ɥi] où la synérèse est systématique (p. ex. *pied*, *fouette*). Il s'agit nécessairement de formes non-dérivées puisque la synérèse n'est jamais

systematique dans les formes dérivées (p. ex. *scier, jouer*). À l'initiale du mot, ces glissantes se comportent comme des consonnes par rapport aux processus de sandhi (p. ex. *hiatus, ouistiti*). Dans la mesure où [ɥ] n'intervient jamais dans ces formes et où /j/ et /w/ doivent être inclus dans l'inventaire phonémique pour des raisons indépendantes, il apparaît raisonnable de lexicaliser ces formes de façon transparente avec la glissante, sans recours à un processus de semi-vocalisation (p. ex. *hiatus /jatys/, pied /pje/, fouette /fwɛt/*)¹².

(3) Les glissantes dans des séquences où la diérèse est possible. On peut distinguer ici deux cas :

- Les glissantes précédées d'une consonne dans le même morphème. Cela inclut toutes les formes dérivées (p. ex. *scier, suer, jouer*), de même que toutes les formes non-dérivées impliquant des séquences [y] + voyelle (p. ex. *pué- ril, nuance*) et un grand nombre de formes non-dérivées avec [i] et [u] (p. ex. *lion, rouet*). Ces mots sont lexicalisés avec la voyelle fermée : *scier /si+e/, lion /liö/, pué- ril /pyeril/, rouet /ruɛ/*.
- Les glissantes à l'initiale de mots qui alternent entre diérèse et synérèse, dépendant du contexte précédent, et qui se comportent comme des voyelles par rapport aux processus de sandhi externe (p. ex. *et ouest* [ewɛst], à *l'ouest* [alwɛst]). Après consonne, la forme normale est bien la diérèse et ces formes sont à lexicaliser avec une voyelle

¹² Le /j/ suffixal illustré en (4) dans le tableau 1 (p. 45) fait également partie de cette catégorie. Par ailleurs, des mots comme *watt* ou *ouate* [wat], où la glissante se comporte comme une consonne, peuvent en principe être analysés avec un /w/ consonantique initial ou une diphtongue /wa/ avec statut « h aspiré ». La première option évite le marquage lexical et est confortée par l'orthographe, la diphtongue /wa/ étant associée à la graphie <oi>.

initiale (p. ex. *ouest* /uɛst/)¹³. Contrairement aux formes précédentes (p. ex. *rouet*), ces glissantes ne sont pas toujours précédées d'une consonne.

Les catégories (1) et (2) ne présentant pas d'alternances et étant lexicalisées comme leur forme de surface, il n'y a rien à ajouter. La catégorie (3) est plus variable car les voyelles fermées *y* sont susceptibles d'être réalisées comme des glissantes, à des degrés qui varient selon les mots et les contextes. La question qui émerge concerne la nature de cette variation. Les analyses du français supposent l'existence d'un processus phonologique de semi-vocalisation. On peut également considérer l'hypothèse qu'il s'agit d'une réduction phonétique des séquences voyelle fermée + voyelle. L'existence de tels phénomènes de réduction dans la langue ne fait pas de doute et cette option est confortée par les conditions d'application de la variation entre voyelles fermées et glissantes devant voyelle. La synérèse dépend de l'environnement segmental, du nombre de syllabes, du débit de parole, de la fréquence des mots : des facteurs classiques dans la réduction phonétique. Pour les glissantes précédées d'une consonne dans le même morphème, la nature du segment précédent est évidemment stable. Pour les glissantes initiales, le contexte précédent varie, ce qui ajoute un facteur de variation important et susceptible de favoriser la réduction.

Cette analyse nous incite à revenir sur la catégorie (2), où nous avons supposé une glissante /j w/ sous-jacente en l'absence de variation. Des mots comme *pied* pourraient-ils également être envisagés comme un point extrême de la réduction phonétique, l'autre extrémité étant occupée par des mots où la diérèse est systématique? Cette possibilité n'est pas à écarter d'emblée.

¹³ Les mots comme *hard* [yar] avec diérèse quasi-systématique (en raison notamment du caractère marqué de [y] hors de la séquence [yi]) sont évidemment aussi lexicalisés avec une voyelle initiale.

5. CONCLUSION

L'analyse qui précède repose sur un inventaire phonémique enrichi de quatre diphtongues /wɑ wɔ wɛ ɥi/. Les deux glissantes /j w/ sont également intégrées; par contre, il n'y a pas lieu d'introduire le phonème /ɥ/, typologiquement l'un des sons les plus rares, puisqu'il apparaît dans 0,01% des langues selon Maddieson (1984, cité dans Kelly 2015, 141). Aucun processus de semi-vocalisation « phonologique » n'est nécessaire. Le comportement des glissantes laurentiennes découle directement de cet inventaire et d'un processus de réduction phonétique graduelle, qui est requis indépendamment du problème des glissantes. Le système proposé redistribue l'explication des faits entre le lexique et la phonétique, la composante phonologique traditionnelle ayant été vidée de son contenu par l'exclusion du processus de semi-vocalisation.

Cette redistribution est représentative des tendances récentes dans l'analyse de la composante sonore des langues, comme les modèles exemplaristes (voir Docherty et Foulkes 2014 pour une présentation récente), qui brouillent les frontières traditionnelles entre le lexique, la phonétique et la phonologie et remettent en question la pertinence d'une composante phonologique autonome. Une étude plus détaillée des glissantes laurentiennes est nécessaire pour confirmer la validité de ce modèle et préciser les conditions de réduction des séquences voyelle fermée + voyelle.

Par ailleurs, il faut voir dans quelle mesure l'analyse proposée pour la variété laurentienne est transposable à d'autres variétés. De prime abord, le fait que la synérèse soit plus fréquente dans d'autres usages n'est pas incompatible avec la semi-vocalisation interprétée comme le résultat d'une réduction phonétique. La variation dialectale pourrait alors porter sur l'inventaire phonémique et/ou sur les caractéristiques articulatoires à la base de la réduction phonétique des voyelles fermées en glissantes.

RÉFÉRENCES

- Andreassen Helene N. & Lyche Chantal (2009), Le français du canton de Vaud : une variété autonome, in Durand Jacques, Laks Bernard & Lyche Chantal (éd.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 63-93.
- Côté Marie-Hélène (2012), Laurentian French (Québec) : extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants, in Gess Randall, Lyche Chantal & Meisenburg Trudel (éd.), *Phonological Variation in French : Illustrations from Three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 235-274.
- Côté Marie-Hélène (2014), Le projet PFC et la géophonologie du français laurentien, in Durand Jacques, Kristoffersen Gjert & Laks Bernard, avec la collaboration de Peuvergne Julie (éd.), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 175-198.
- Docherty Gerard J. & Foulkes Paul (2014), An evaluation of usage-based approaches to the modelling of sociophonetic variability, *Lingua* 142, 42-56.
- Durand Jacques, Laks Bernard & Lyche Chantal (2009), Le projet PFC : une source de données primaires structurées, in Durand Jacques, Laks Bernard & Lyche Chantal (éd.), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 19-61.
- Durand Jacques & Lyche Chantal (1999), Regard sur les glissantes en français : français standard, français du midi, *Cahiers de grammaire* 24, 39-65.
- Encrevé Pierre (1988), *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*, Paris, Seuil, 310 p.
- Kaye Jonathan D. & Lowenstamm Jean (1984), De la syllabité, in Dell François, Hirst Daniel & Vergnaud Jean-Roger (éd.), *Forme sonore du langage*, Paris, Hermann, 123-159.
- Kelly Stephanie A. (2015), *Variable Glide Formation in Hexagonal French*, Ph.D. dissertation, The University of Western Ontario, 378 p.

- Klein Marc (1991), *Vers une approche substantielle et dynamique de la constituance syllabique : le cas des semi-voyelles et des voyelles hautes dans les usages parisiens*, Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, 342 p.
- Levi Susannah V. (2011), Glides, in van Oostendorp Marc, Ewen Colin J., Hume Elizabeth & Rice Keren (éd.) *The Blackwell Companion to Phonology*, Malden, Wiley-Blackwell, vol. 1, 341-366.
- Lyché Chantal (1979), Glides in French : questions for natural generative phonology, *Lingua* 49, 315-330.
- Martinet André (1933), Remarques sur le système phonologique du français, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 34, 191-202.
- Milner Jean-Claude (1973), *Arguments linguistiques*, Paris, Mame, 238 p.
- Picard Marc (1974), La diphtongue /wa/ et ses équivalents au Canada, *Cahier de linguistique* 4, 147-155.
- Price Glanville (2005), *An Introduction to French Pronunciation*, revised edition, Malden, Blackwell, 176 p.
- Robert Paul (2017), *Le Petit Robert*, version numérique 5.1, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Schane Sanford A. (1968), *French Phonology and Morphology*, Cambridge, Mass, MIT Press, 161 p.
- Schoch Marianne (avec la collaboration de Furrer Otto, Lahusen Thomas & Mahmoudian-Renard Maryse) (1980), *Résultats d'une enquête phonologique en Suisse romande*, Bulletin de la section de linguistique de Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, 47 p.
- Walker Douglas C. (1984), *The Pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press, 148 p.